

COMPTES RENDUS SOMMAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL
REUNIS LE 12 NOVEMBRE 2008

L'an deux mil huit, le douze novembre, à vingt heures quarante-cinq, le conseil municipal, régulièrement convoqué s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, étaient présents : M. LAVERIE Raoul, Maire, Mme EBERHARDT Josiane, M. GALY Philippe, M. GRASSET Jean-Paul, M. CLAUSIER Philippe, Mme JAUBERT Stéphanie, M. DEBUCHY Georges, Mme RICCI Corinne, M. DUDRAGNE Jean-Luc, Mme HODISTER Martine, Mme DE LA TULLAYE, Mme MAREIGNER Muriel, M. HAMELIN Bernard, M. LONGHI Michel.

Était absent excusé :

- Monsieur BOURDAIS Frédéric ayant donné pouvoir à Mme JAUBERT Stéphanie

ORDRE DU JOUR :

FINANCES

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2008 DE LA COMMUNE

Le conseil municipal, à l'unanimité, ADOPTE le budget supplémentaire 2008 de la commune qui s'équilibre comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	284 587.56 €	284 587.56 €
Section d'investissement	<u>661 081.24 €</u>	<u>661 081.24 €</u>
TOTAL	945 668.80 €	945 668.80 €

A été prévu dans ce budget l'achat d'un autobus non roulant afin que les jeunes l'aménagent avec l'appui des adultes en lieu de rencontre et de jeux.

INDEMNITE DE GESTION DU RECEVEUR

Le conseil municipal, à l'unanimité, ADOPTE le principe de versement de cette indemnité de gestion pour l'année 2008 et pour les années suivantes jusqu'à la fin du présent mandat électoral.

SUBVENTION MUNICIPALE

Le conseil municipal, à l'unanimité, DECIDE d'ALLOUER une subvention complémentaire à l'association DAMMARTIN ANIMATION pour un montant de 500€.

INTERCOMMUNALITE

S.I.T.T. de CONDE SAINTE LIBIAIRE

Le conseil municipal, à l'unanimité, ACCEPTE :

- L'ADHESION des communes de :

Ø BOUTIGNY et SAINT FIACRE

- Le RETRAIT des communes de :

Ø d'AUBEPIERRE OUZOIER LE REPOS par l'intermédiaire de la Communauté de Communes de l'Yerre à l'Ancoeur.

Au Syndicat Intercommunal pour la Téléalarme et la Télésurveillance de CONDE STE LIBIAIRE.

.../...

SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LE REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE ENTRE LES COMMUNES DE DAMMARTIN ET TIGEAUX

Par délibération en date du 9 avril 2008, le conseil municipal demandait la modification de l'article 7 des statuts du syndicat relatif à la représentation de la commune au comité syndical et proposait 6 délégués.

Par délibération en date du 29 avril 2008 le comité syndical du SIRP n'a pu se prononcer sur ce point, aucune majorité ne s'étant dégagée.

Le conseil municipal, à l'unanimité, REITERE SA DEMANDE de modification auprès du Sous Préfet. Sans réponse de sa part, une procédure contentieuse sera engagée comme la règlementation le prévoit.

AUTORISATIONS D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Par délibération en date 30 mai 2001, le conseil municipal autorisait la signature par le Maire de conventions avec la société LEVEL3 pour l'installation d'une conduite multitubulaire dans le sous-sol de certaines voiries.

Les infrastructures implantées ayant été modifiées, le conseil municipal, à l'unanimité, AUTORISE le maire à signer de nouvelles conventions.

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES LIES AUX INONDATIONS

Le conseil municipal, à l'unanimité, ADOPTE ce document qui s'applique au territoire des 17 communes riveraines du Grand MORIN Amont de MEILLERAY à DAMMARTIN SUR TIGEAUX.

Le présent plan est une servitude d'utilité public et devra être à ce titre annexé au PLU.

QUESTIONS DIVERSES

DROIT D'ACCUEIL DES ELEVES EN CAS DE GREVE DU PERSONNEL ENSEIGNANT

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la commune, conformément à la nouvelle loi, sera compétente pour mettre en place ce droit d'accueil qui lui est imposé. Bien qu'opposée au service minimum d'accueil, la commune assurera toutefois cette garde d'enfants en recrutant du personnel temporairement.

Mme EBERHARDT sera chargée de ce dossier.

INFORMATIONS DIVERSES

- Ø Abattage des marronniers Avenue de la Gare prévu du 24 novembre au 12 décembre 2008
- Ø Ouverture du centre de loisirs début décembre 2008.
- Ø Prolongation des travaux d'aménagement du rond-point sur la RN 36 jusqu'au 28 novembre prochain.
- Ø Le projet de mini-crèche associative à Tigeaux reçoit un avis
- Ø défavorable. Il convient d'en informer les assistantes maternelles de Dammartin afin de travailler en partenariat au niveau de notre commune avec les moyens de garde existants.
- Ø Réalisation en cours des travaux de réfection du réseau électrique dans le bas de la Grande rue.
- Ø Manque d'information sur les dates de passage de l'équipe d'entretien du réseau d'éclairage public de l'entreprise FORCLUM. Une Requête sera faite auprès du syndicat intercommunal compétent.
- Ø Recensement par la Communauté de Communes de la Brie des Moulins des lieux publics et leurs conditions d'accueil des handicapés.
- Ø Travaux prévisionnels d'assainissement rue de la fontaine prévus début janvier 2008 par la Communauté de Communes de la Brie des Moulins.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 H 40.